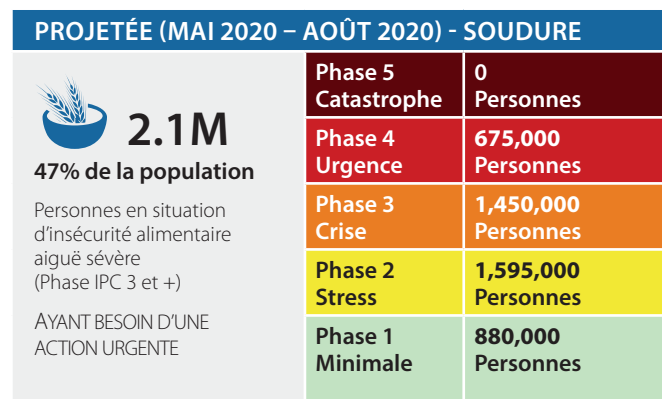
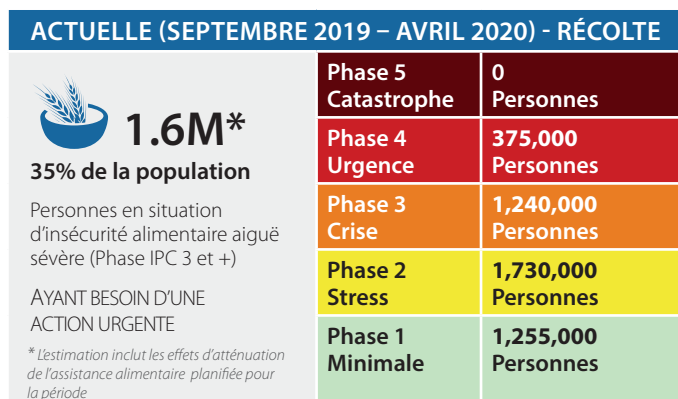


REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

1,6 MILLION DE PERSONNES EN RCA EN GRAVE
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

ANALYSE IPC DE L'INSÉCURITÉ
ALIMENTAIRE AIGUË
Septembre 2019 à Avril 2020
projection de Mai à Août 2020
Publié en Novembre 2019

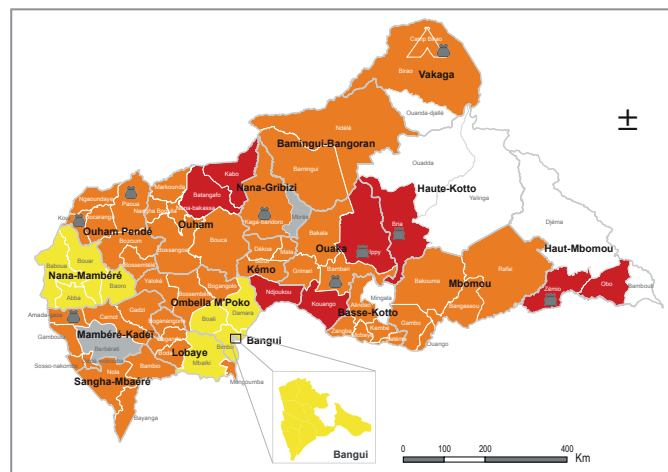


Aperçu

Dans la période de septembre 2019 à avril 2020, correspondant à la période post-récolte dans la plupart des zones agro-climatiques du pays, il est estimé que malgré l'assistance alimentaire planifiée, les sous-préfectures de Obo, Zémio, Bria, Ndjoukou, Ippy, Kouango, Batangafo et Kabo) sont en Urgence (IPC Phase 4), tandis que 47 sous-préfectures sont en Crise (IPC phase 3). 1,6 millions de personnes, représentant 35% de la population analysée (4,6 millions) sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë sévère, dont 375,000 (près de 10%) en situation d'Urgence. Pendant la période de soudure, entre mai et août 2020, en l'absence d'assistance alimentaire, il est estimé que 2,1 millions de personnes, représentant 47% de la population analysée, seront en situation d'insécurité alimentaire aiguë sévère, dont plus de 675,000 personnes en situation d'Urgence. Au total, 1,6 millions de personnes dans la période actuelle et 2,1 millions de personnes dans la période projetée sont en besoin d'une action urgente pour sauver leur vie, protéger leurs moyens d'existence et réduire leurs déficits alimentaires.

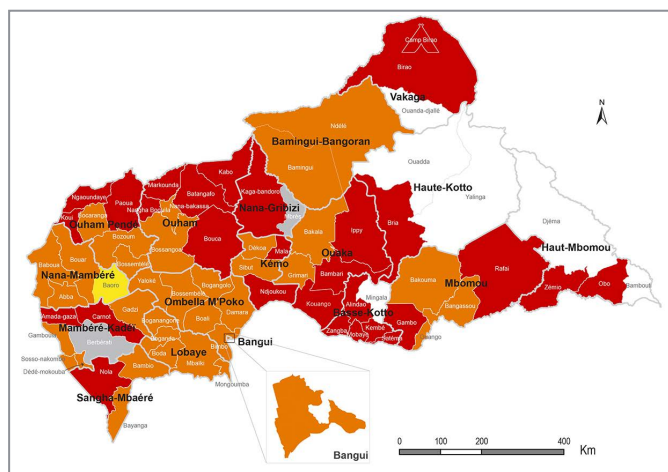
Situation courante (septembre 2019 – avril 2020)

Prenant en compte les effets de l'assistance alimentaire planifiée



Situation projetée (mai 2020 – août 2020)

En l'absence d'assistance alimentaire



Légende

Classification IPC des phases d'insécurité alimentaire aiguë

- 1 - Minimale
- 2 - Stress
- 3 - Crise
- 4 - Urgence
- 5 - Famine
- Zones avec preuves/données insuffisantes
- Zones non analysées (inaccessibles)
- Site des personnes déplacées internes

La région reçoit une importante aide alimentaire humanitaire (comptabilisé dans la classification des phases)

- Au moins 25% des ménages ont 25-50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire
- Au moins 25% des ménages ont plus de 50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire

Facteurs déterminants



Conflits

La présence des groupes armés et les conflits inter-communautaires persistent en particulier dans les zones frontalières.



Déplacement

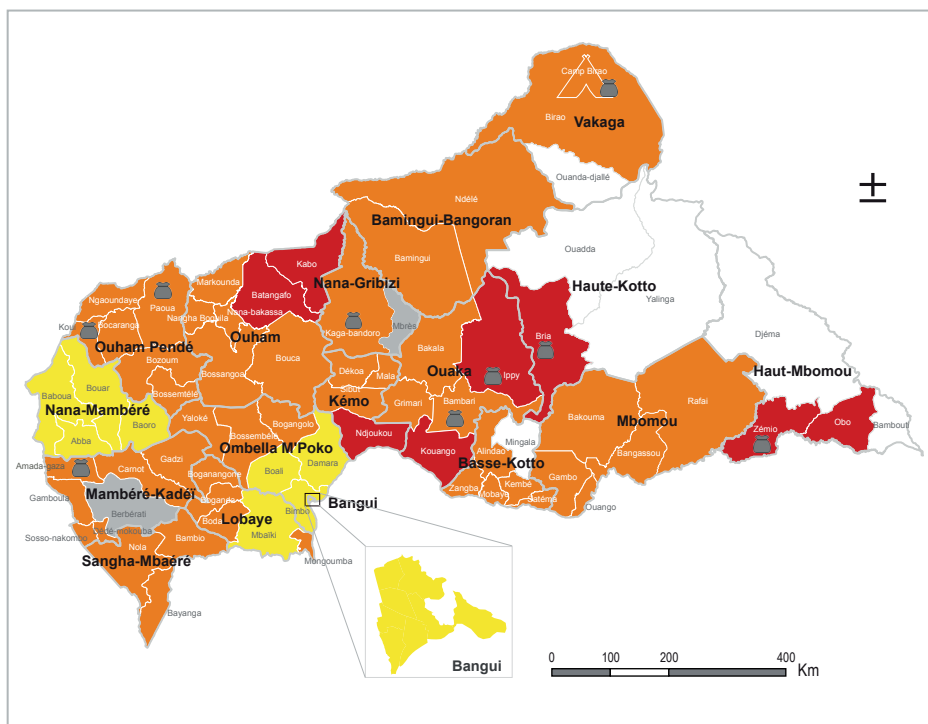
Le regain d'activité des groupes armés dans la grande partie du pays et l'insécurité précaire entraîne des mouvements pendulaires des populations.



Prix élevés

L'augmentation saisonnière des prix, en particulier dans la ville de Bangui, et le faible pouvoir d'achat des ménages réduiront leur accès à la consommation alimentaire.

SITUATION IPC DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË POUR SEPTEMBRE 2019 – AVRIL 2020



Légende

Classification IPC des phases d'insécurité alimentaire aiguë

- 1 - Minimale
- 2 - Stress
- 3 - Crise
- 4 - Urgence
- 5 - Famine
- Zones avec preuves/données insuffisantes
- Zones non analysées (inaccessibles)

Site des personnes déplacées internes

La région reçoit une importante aide alimentaire humanitaire
(comptabilisé dans la classification des phases)

Au moins 25% des ménages ont 25-50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire

Au moins 25% des ménages ont plus de 50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire

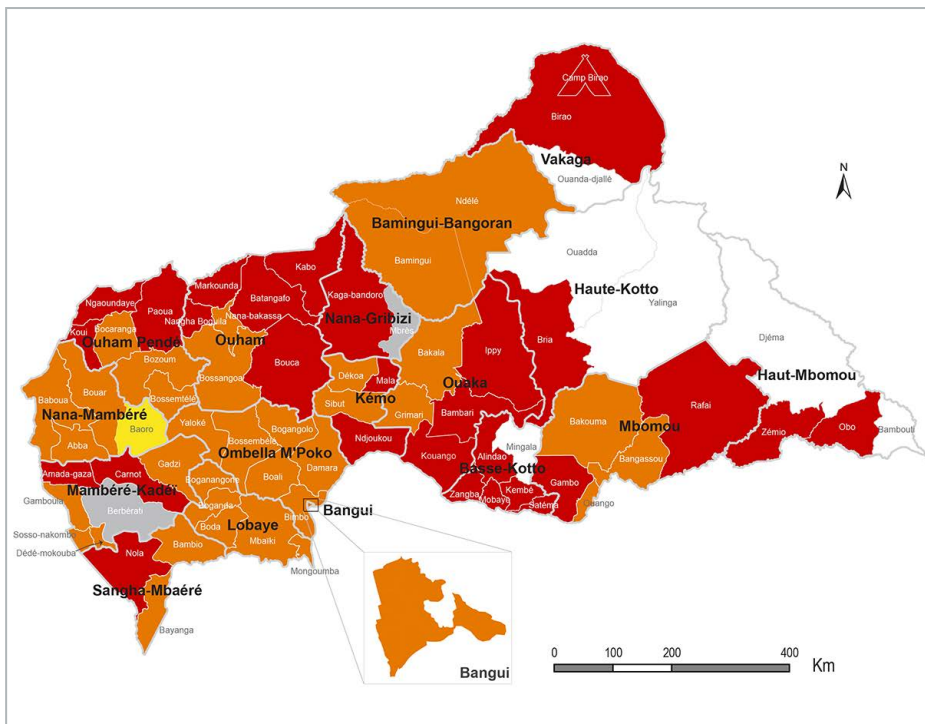
Tableau de population de la situation actuelle : septembre 2019 - avril 2020

Préfecture	Population totale	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Phase 3 +	
		#personnes	%	#personnes	%	#personnes	%	#personnes	%	#personnes	%	#personnes	%
Bamingui-Bangoran	59,632	15,364	26	26,377	44	14,908	25	2,981	5	0	0	17,889	30
Bangui	876,341	438,170	50	306,719	35	131,451	15	0	0	0	0	131,451	15
Basse-Kotto	278,613	39,952	14	88,957	32	109,882	39	39,815	14	0	0	149,697	53
Haut-Mbomou	61,185	6,117	10	16,633	27	23,804	39	14,627	24	0	0	38,431	63
Haute-Kotto	88,319	13,247	15	26,495	30	30,911	35	17,663	20	0	0	48,574	55
Kémo	152,163	36,946	24	50,072	33	42,787	28	22,349	15	0	0	65,136	43
Lobaye	307,299	73,319	24	175,540	57	43,069	14	15,363	5	0	0	58,432	19
Mambéré-Kadéï	283,915	73,761	26	79,329	28	96,651	34	34,164	12	0	0	130,815	46
Mbomou	209,681	34,345	16	79,086	38	72,183	34	24,060	11	0	0	96,243	45
Nana-Gribizi	120,197	18,029	15	48,078	40	36,059	30	18,029	15	0	0	54,088	45
Nana-Mambéré	221,326	71,044	32	120,515	54	24,515	11	5,247	2	0	0	29,762	13
Ombella M'Poko	432,893	194,209	45	163,683	38	68,866	16	6,126	1	0	0	74,992	17
Ouaka	368,293	57,100	16	122,820	33	141,378	38	46,989	13	0	0	188,367	51
Ouham	451,781	55,360	12	144,715	32	188,922	42	62,773	14	0	0	251,695	56
Ouham-Pendé	491,570	86,957	17	225,549	46	140,779	29	38,275	8	0	0	179,054	37
Sangha-Mbaéré	126,765	31,691	25	34,610	27	43,607	34	16,853	13	0	0	60,460	47
Vakaga	66,041	5,406	8	20,416	31	32,114	49	8,104	12	0	0	40,218	61
Total	4,596,014	1,251,017	27	1,729,594	38	1,241,886	27	373,418	8	0	0	1,615,304	35

Note: la population en Phase 3 et + ne reflète pas nécessairement la totalité de la population en besoin d'action urgente. En effet, certains ménages peuvent être en Phase 2 ou même en Phase 1 uniquement en raison de l'assistance reçue et peuvent, par conséquent, avoir besoin d'une action continue.

Cette analyse IPC a utilisé comme population de référence pour les zones étudiées les informations les plus récentes fournies par OCHA-ICASEES (projections 2020 réalisées à partir du recensement 2003). Du fait que les chiffres relatifs aux personnes déplacées internes prennent en compte tout déplacement, y compris à l'intérieur de la même préfecture ou sous-préfecture, ainsi qu'à l'intérieur de la même ville (entre quartiers et sites), les décideurs devraient interpréter les chiffres de forme dynamique.

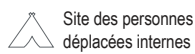
SITUATION PROJÉTÉE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË POUR MAI – AOÛT 2020



Légende

Classification IPC des phases d'insécurité alimentaire aiguë

- 1 - Minimale
- 2 - Stress
- 3 - Crise
- 4 - Urgence
- 5 - Famine
- Zones avec preuves/données insuffisantes
- Zones non analysées (inaccessibles)



Site des personnes déplacées internes

La région reçoit une importante aide alimentaire humanitaire
(comptabilisé dans la classification des phases)

Au moins 25% des ménages ont 25-50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire

Au moins 25% des ménages ont plus de 50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire

Tableau de population de la situation projetée : mai - août

Préfecture	Population totale	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Phase 3 +	
		#personnes	%	#personnes	%	#personnes	%	#personnes	%	#personnes	%	#personnes	%
Bamingui-Bangoran	59,632	6,876	12	28,902	48	17,889	30	5,963	10	0	0	23,852	40
Bangui	876,341	306,719	35	350,536	40	175,268	20	43,817	5	0	0	219,085	25
Basse-Kotto	278,613	37,977	13	65,480	24	119,428	43	55,721	20	0	0	175,149	63
Haut-Mbomou	61,185	6,117	10	9,177	15	26,194	43	19,692	32	0	0	45,886	75
Haute-Kotto	88,319	8,831	10	13,247	15	30,911	35	35,327	40	0	0	66,238	75
Kémo	152,163	27,037	18	52,380	34	48,568	32	24,171	16	0	0	72,739	48
Lobaye	307,299	53,051	17	157,136	51	68,069	22	29,035	9	0	0	97,104	31
Mambéré-Kadéï	283,915	39,192	13	87,849	31	109,995	39	46,868	17	0	0	156,863	56
Mbomou	209,681	30,407	15	62,654	30	86,616	41	29,998	14	0	0	116,614	55
Nana-Gribizi	120,197	18,029	15	30,049	25	42,068	35	30,049	25	0	0	72,117	60
Nana-Mambéré	221,326	37,461	17	110,940	50	58,325	26	14,594	7	0	0	72,919	33
Ombella M'Poko	432,893	133,273	31	182,138	42	92,479	21	24,996	6	0	0	117,475	27
Ouaka	368,293	44,482	12	95,665	26	141,582	38	86,554	24	0	0	228,136	62
Ouham	451,781	58,340	13	129,390	29	173,624	38	90,414	20	0	0	264,038	58
Ouham-Pendé	491,570	49,154	10	169,417	34	179,369	36	93,619	19	0	0	272,988	55
Sangha-Mbaéré	126,765	17,612	14	36,011	28	49,946	39	23,191	18	0	0	73,137	57
Vakaga	66,041	5,104	8	12,010	18	29,718	45	19,208	29	0	0	48,926	74
Total	4,596,014	879,662	18	1,592,981	35	1,450,049	32	673,217	15	0	0	2,123,266	47

Note: la population en Phase 3 et plus reflète la totalité de la population en besoin d'une action urgente. L'Assistance Alimentaire Humanitaire n'a pas été intégrée comme un facteur atténuant dans l'analyse projetée du fait que la programmation humanitaire était en cours pendant la semaine d'analyse.

Cette analyse IPC a utilisé comme population de référence pour les zones étudiées les informations les plus récentes fournies par OCHA-ICASEES (projections 2020 réalisées à partir du recensement 2003). Du fait que les chiffres relatifs aux personnes déplacées internes prennent en compte tout déplacement, y compris à l'intérieur de la même préfecture ou sous-préfecture, ainsi qu'à l'intérieur de la même ville (entre quartiers et sites), les décideurs devraient interpréter les chiffres de forme dynamique.

FACTEURS CLES ET PRINCIPAUX RESULTATS DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE

Situation attendue pour la période courante de septembre 2019 à avril 2020

Un des facteurs limitant qui influence la sécurité alimentaire des ménages est l'insécurité, qui continue de causer des déplacements et aussi de limiter l'accès des ménages à leurs moyens d'existence. Malgré des mouvements de retours dans les sous-préfectures en stabilisation, les ménages retournés dans leurs zones d'origine se retrouvent dépourvus de moyens pour pouvoir reprendre leurs activités habituelles, notamment l'agriculture et l'élevage. Ils comblent donc leurs besoins alimentaires principalement grâce à la pratique d'activités de pêche, de chasse et de cueillette.

Les populations civiles demeurent les principales victimes des tensions et de la violence exercée par les groupes armés dans le pays. Malgré la signature de l'accord de paix de Khartoum en février 2019, la situation sécuritaire en République Centrafricaine reste très précaire et demeure la cause majeure de l'insécurité alimentaire. Un regain d'activité des groupes armés dans la grande partie du pays a entraîné des mouvements pendulaires des populations surtout vers les chefs-lieux des préfectures. Le dernier rapport de la Commission des Mouvements des Populations de 2019 indique que le nombre des personnes déplacées internes en RCA en Juillet 2019 était estimé à 581,362 personnes (CMP Juillet 2019) incluant 197,355 personnes (34% du total) sur des sites de déplacés internes et 348,007 personnes (66% du total) dans les familles d'accueil.

Les populations en insécurité alimentaire aiguë se trouvent principalement dans les zones où l'insécurité continue de menacer, et par endroit d'empêcher complètement, l'accès des ménages aux moyens d'existence. En particulier dans les sous-préfectures d'Obo, Zémio et Birao, les risques sécuritaires ont mené à des interdictions (formelles ou de facto) de sortir de la ville principale. Cette mobilité réduite des populations a affecté la campagne agricole dans la période de semis et affectera certainement par endroit le niveau des récoltes des ménages. Malgré les mouvements de retour enregistrés dans certaines zones du pays notamment à Bamingui Bangoran, Ouham Pendé, Basse Kotto et Ouaka, la présence de Personnes Déplacées Internes (PDI) exerce une très forte pression sur les ressources locales. A Alindao, Mala, Mingala, Kaga-Bandoro, Bambari, Ippy, Batangafo et Kabo, la proportion de PDIs représente plus de 20% de la population résidente. Dans les sous-préfectures de Bria, Zémio et Rafai, cette proportion dépasse 80%.

Hormis les défis et contraintes sécuritaires, **le démarrage tardif des pluies de plus de trois semaines dans les préfectures de l'Ouest du pays a donné lieu à des récoltes inférieures à l'année précédente sur la première saison, en juillet**, et n'a pas permis d'atténuer de façon considérable l'augmentation des prix des denrées alimentaires de base constatée pendant la période de soudure. Ce démarrage tardif des pluies a toutefois été compensé entre juin et septembre par une pluviométrie supérieure à la moyenne sur l'ensemble du pays, laissant augurer de bonnes récoltes sur la deuxième saison. Par endroit, une pluviométrie excessive a engendré des inondations avec des pertes significatives des cultures comme à Bouca, Bozoum et Birao de même que la dégradation des axes routiers ; les taxes illicites créant de multiples barrières sur les voies d'accès aux marchés. Par ailleurs, la faible exploitation du potentiel agricole, la non diversification des moyens d'existence, la faible couverture et accès aux services sociaux de base, les niveaux insuffisants de revenus des ménages sont les principaux facteurs structurels sous-jacents à l'insécurité alimentaire.

Selon l'enquête Multi-Sector Needs Assessment (MSNA) conduite par REACH-Initiative en août 2019, période correspondant à la soudure dans la plupart des zones agro climatiques du pays, l'agriculture, le petit commerce et la pêche sont les principales sources de revenu des ménages résidents, tandis que les personnes déplacées (en site ou en famille d'accueil) rapportent dépendre plutôt de sources de revenus non durables telles que les dons, le crédit ou l'assistance alimentaire et du travail agricole occasionnel. En mai 2019, selon les données PAM, le coût du panier alimentaire était déjà supérieur à 40,000 XAF dans les sous-préfectures de Ndélé (Bamingui-Bangoran), Bossangoa (Ouham), Bozoum et Bossemptélé (Ouham Pendé), Carnot et Berberati



Assistance alimentaire

Dans les localités comme Bria (Haute-Kotto), Kaga-Bandoro (Nana-Gribizi), Bambari (Ouaka), Amada-gaza (Mambéré-Kadéi), Paoua (Ouham Pendé), Zémio et Obo (Haut-Mbomou) où le nombre de déplacés internes est très élevé, l'assistance alimentaire joue un rôle prépondérant pour la survie des populations. Birao (Vakaga) s'est récemment ajoutée à cette liste. Dans ces localités, plus de 25% des ménages reçoivent de l'assistance alimentaire sous forme de vivres ou de coupons alimentaires fournissant aux bénéficiaires, au moins 50% de leurs besoins caloriques. Même dans les localités comme Bangassou, Alindao, Amada-gaza, Baoro, Carnot, Grimari où la population déplacée est moins importante, l'assistance alimentaire joue un rôle de mitigation de l'insécurité alimentaire important.

Les personnes ciblées par cette assistance sont essentiellement les personnes déplacées internes sur sites (pour toutes les zones à haute concentration de déplacés), les déplacés internes vivant en familles d'accueils, les populations hôtes ainsi que les retournés notamment dans les sous-préfectures de Nola, Bouar, Bria, Kaga-Bandoro et Bozoum.

Il est très probable que l'assistance alimentaire panifiée sera livrée au même niveau pour toute la période de l'analyse courante (octobre 2019 – avril 2020).

Il faut toutefois garder à l'esprit les défis de diverses natures notamment sécuritaire, logistique dans certaines zones à forte concentration de déplacés internes et les difficultés de financement des activités (contraintes budgétaires) auxquelles le PAM et l'ensemble de la communauté humanitaire en RCA font face et qui constituent de réels goulots d'étranglement pour la délivrance de l'assistance alimentaire. Ces contraintes affectent considérablement la capacité des partenaires œuvrant dans le domaine de la sécurité alimentaire à atteindre environ un million de personnes dans le besoin d'assistance alimentaire selon le HRP.

Pour la période projetée (avril - août 2020), aucune assistance alimentaire n'a été prise en compte dans l'analyse, due à la nouvelle programmation humanitaire en voie de définition durant cette analyse.

(Mambéré-Kadéï), Nola et Bajanga (Sangha Mbaéré). Dans ces mêmes localités, il a été **constaté une augmentation de plus de 10% du prix du coût du panier comparativement au mois de mars**. Considérant que, selon l'enquête MSNA 2019, la majorité des ménages (52%) estime avoir un revenu mensuel de moins de 50 000 XAF - pourcentage qui monte à plus de 77% pour les ménages déplacés internes en site et lieux -, il est évident que, les ménages avec des revenus inférieurs à 50,000 XAF affichent des moyens très limités pour pouvoir accéder à la nourriture. En effet, les dépenses alimentaires représentent en moyenne 62% des dépenses totales.

Sur les 56 sous-préfectures incluses dans la MSNA, **16 présentaient en août 2019 une consommation alimentaire pauvre (soit plus de 20% de la population présentant une consommation alimentaire Pauvre) et 33 sous-préfectures une consommation alimentaire limitée**. Les ménages déplacés internes en site ont une consommation alimentaire plus alarmante comparée au reste de la population puisque 50% des déplacés présentent une alimentation Pauvre ou Limitée contre 34% pour le reste de la population. Par ailleurs, dans 32 sous-préfectures, au moins 20% de la population a employé des stratégies d'adaptation d'urgence affectant leur capacité à se procurer de la nourriture ou de l'argent pour en acheter, ainsi que leur productivité future, avec 68% de la population ayant utilisé au moins une stratégie d'adaptation lors des 30 jours précédant la collecte des données de la MSNA. Par ailleurs, dans 24 sous-préfectures, au moins 20% des ménages ont mis en place des stratégies de crise.

Sur la période de septembre 2019 à avril 2020, correspondant à la période de post-récolte dans la plupart des zones agro-climatiques du pays, **il est attendu une réduction des déficits alimentaires uniquement dans les zones où les activités agricoles, d'élevage et commerciales ont pu reprendre suite à une accalmie de la situation sécuritaire**. Ainsi, dans la plupart des sous-préfectures de Kémo, Ombella-Mpoko, Ouham Pendé et pour une partie des sous-préfectures de Mambéré – Kadéï, plus de 80% des ménages enquêtés par l'enquête MSNA ont déclaré avoir pratiqué l'agriculture de manière optimale. Couplé à **une bonne pluviométrie pour la deuxième saison (notamment au mois de septembre)**, cela mènera à **une augmentation des stocks des ménages qui pourra entraîner une réduction des déficits alimentaires pour les ménages qui ont pu reprendre leurs activités agricoles et qui auraient accès à un lieu de stockage ou qui auraient les moyens de transporter leurs stocks vers les marchés locaux**. Toutefois, dans l'Ouest du pays qui reste le grenier de la RCA, le retard dans l'installation des pluies de la première saison mènera à des résultats plus mitigés impactant le reste du pays qui ne pourra pas combler ce déficit de production. Dans les zones où la sécurité a limité l'accès aux champs pendant la période de semis ou bien limite l'accès aux champs pendant la période de récolte, les seuls **facteurs d'atténuation de l'insécurité alimentaire envisageables seront un meilleur accès routier, qui favorisera l'approvisionnement des marchés et la livraison de l'assistance alimentaire**.

La situation de sécurité alimentaire continuera à être particulièrement préoccupante à Obo, Zémio et Birao, où les conditions sécuritaires ne permettent ni aux déplacés, ni aux résidents de pouvoir sortir de la ville principale et donc de pratiquer l'agriculture ou de s'adonner aux activités de pêche, de chasse et de cueillette. Dans la plupart des zones à haute concentration de déplacés (sites d'Alindao, Bambari, Bangassou, Batangafo, Bria, Kaga-Bandoro, Obo, Rafai, Zémio), **la situation qui ressort de l'analyse IPC est similaire voire pire par rapport à celle de la dernière analyse**, à exception des effets d'atténuation de l'assistance humanitaire.

Avec une sévérité inférieure, la situation à Bangui reste toutefois extrêmement préoccupante notamment en termes de magnitude : les prix très élevés des denrées de base, notamment du manioc, ont causé une augmentation de l'insécurité alimentaire pour la majorité des ménages qui dépendent uniquement des marchés pour leur approvisionnement en nourriture.

En conclusion, dans la période de septembre 2019 à avril 2020, correspondant à la période de post-récolte dans la plupart des zones agro-climatiques du pays, il est estimé que malgré l'assistance alimentaire planifiée, les sous-préfectures de Obo, Zémio, Bria, Ndjoukou, Ippy, Kouango, Batangafo, Kabo sont en Urgence (IPC Phase 4) tandis que 47 sous-préfectures sont en Crise (IPC phase 3) : 1,6 millions de personnes, représentant 35% de la population analysée (4,6 millions) sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë sévère, dont 375,000 (près de 10%) en situation d'Urgence (IPC Phase 4) et 1,240,000 (près de 27%) en situation de Crise (IPC Phase 3). Ces ménages nécessitent d'une action urgente pour sauver leur vie, protéger leurs moyens d'existence et réduire leurs déficits alimentaires.

Situation attendue pour la période projetée de mai à août 2020

Pendant la période projetée, qui s'étend de mai 2020 à août 2020, il est attendu que la **situation sécuritaire demeure précaire** et marquée par le regain de l'activité des groupes armés dans certaines sous-préfectures (Kaga-Bandoro, Batangafo, Kabo, Markounda, Bocaranga, Kouï, Ngaoundaye, Birao, Satéma, Zangba, Zémio, Obo, Rafai, Baboua, Djougou, Boguila, Bouca, Nana Bakassa, Kouango, Kembé, Gambo, Amada-Gaza). Cela aura un impact négatif sur les moyens d'existence des ménages car l'accès aux champs sera limité de même que les activités de pêche, de chasse et la cueillette. Les exactions des groupes armés entraîneront aussi des déplacements de populations. Les **mouvements de transhumance**, souvent source de conflits communautaires notamment dans les zones frontalières, pourront aussi entraîner des déplacements de personnes et des destructions de biens productifs.

Les **prix connaîtront une hausse saisonnière** en raison de la dépendance plus accrue des ménages au marché suite à **l'épuisement de leurs stocks**. La détérioration des réseaux routiers due à l'intensification des pluies et les taxes imposées par les groupes armés réduiront aussi l'approvisionnement et l'accès des ménages aux marchés. En outre, le retour des déplacés des pays voisins contribuera à **augmenter la demande et la pression sur les marchés locaux**. Même si on observera une reprise des activités économiques, les revenus des ménages resteront encore limités. La hausse des prix sur les marchés et les effets néfastes de l'inflation (principalement à Bangui) continueront à limiter le pouvoir d'achat des ménages.

Dans de nombreuses sous-préfectures, on note un faible taux d'accès à l'eau provenant d'une source protégée. Avec l'installation et l'intensification des pluies dans les prochains mois, les populations auront plutôt recours à l'eau de surface, ce qui pourrait entraîner des cas de maladies d'origines hydriques et constituer un problème de santé publique.

Ces éléments ayant tous un impact négatif sur les différentes dimensions de la sécurité alimentaire, contribueront à augmenter les déficits alimentaires et le recours à des stratégies d'adaptation des moyens d'existence négatives. La malnutrition aiguë pourra aussi se dégrader en raison des déficits alimentaires et des maladies typiques de la saison de pluies. Cela se traduira par un **accroissement du nombre de personnes ayant besoin d'une action urgente pour sauver leur vie, protéger leurs moyens d'existence et réduire leurs déficits alimentaires**. Par ailleurs, en situation projetée, bien que la majorité des sous-préfectures demeureront en phase d'insécurité alimentaire aiguë de crise, on observera des phases plus sévères dans certaines sous-préfectures. En effet, lorsque l'assistance alimentaire n'est pas projetée, les sous-préfectures du nord-ouest ainsi qu'une majorité des sous-préfectures du sud-est passent en phase d'urgence (IPC Phase 4). C'est également le cas pour des sous-préfectures du sud-ouest comme Carnot, Amada-Gaza et Nola où plus de la moitié de la population aura besoin d'une assistance alimentaire. Ceci est dû essentiellement à la présence dans ces zones d'une forte proportion de déplacés.

Par ailleurs, il a été estimé que la situation sécuritaire tendue à Birao maintiendra les déplacés en site avec une possible augmentation des effectifs. En cas d'absence d'assistance alimentaire, et considérant le manque d'alternative alimentaire dans cette localité, la presque totalité des ménages basculera en Phase 3 et 4.

Pendant la période de soudure, soit entre mai et août 2020, en l'absence d'assistance alimentaire, il est estimé que 2,1 millions de personnes, représentant 47% de la population analysée seront en situation d'insécurité alimentaire aiguë sévère, dont plus de 675,000 personnes en situation d'urgence. Au total, 1,6 millions de personnes dans la période courante et 2,1 millions de personnes pour la période projetée sont en besoin d'une action urgente pour sauver leur vie, protéger leurs moyens d'existence et réduire leurs déficits alimentaires.

Principales hypothèses

- **L'insécurité** restera précaire au vu de la présence continue de groupes armés ainsi que la poursuite des conflits intercommunautaires dans les zones frontalières.
- **Epuisement saisonnier des stocks**, compensé par les activités de chasse, de pêche et de cueillette uniquement dans les zones où la sécurité ne menace pas l'accès à ces moyens d'existence.
- **Augmentation saisonnière des prix** et faible pouvoir d'achat réduiront l'accès à une consommation alimentaire adéquate pendant la période de soudure.
- **L'accès à l'eau potable** se détériorera ultérieurement de façon saisonnière, augmentant le risque des maladies hydriques.

Facteurs de risques à surveiller

Recrudescence du conflit, nouveaux déplacements de populations.

Augmentation des prix observés serait un risque à surveiller pour mieux capter si les pertes causées ont pu être comblées.

Augmentation des prix dans la période de soudure et prix sur le marché de Bangui.

COMPARAISON AVEC LES ANALYSES IPC ANTERIEURES

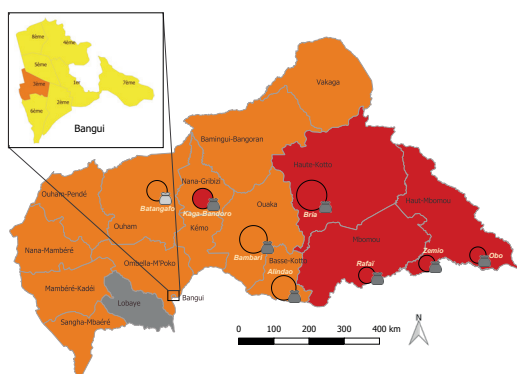
Du fait d'une différence dans la base de la population analysée en mai 2019 et celle analysée en septembre 2019 due à un manque de disponibilité de données pour certaines zones, la comparaison de la couverture de ces analyses est un exercice complexe. Pour cette raison, le recours aux prévalences de personnes dans les différentes phases est plus utile. L'analyse IPC conduite en mai 2019 a pu classer un total de 4,4 millions de personnes dans la période courante (mai-août 2019) avec 41% de personnes en besoin d'une action urgente, correspondant à 1,8 millions de personnes. L'analyse IPC conduite en septembre 2019 a pu classer un total de 4,6 millions de personnes dans la période projetée (mai-août 2020) avec 47% de personnes en besoin d'une action urgente, correspondant à 2,1 millions de personnes. **Il est donc attendu une augmentation de 6% des personnes en IPC Phase 3 (Crise) et 4 (Urgence) entre la soudure 2019 et la soudure 2020 : une détérioration de l'insécurité alimentaire aiguë sévère est donc à prévoir.** Tandis que le % des personnes en IPC Phase 3 (Crise) pourrait passer de 30% (soudure 2019) à 32% (soudure 2020), il est attendu que le % des personnes en IPC Phase 4 (Urgence) passe de 5% (soudure 2019) à 15% (soudure 2020). **Toutefois, cette détérioration estimée est en partie due au fait que l'analyse de la période de soudure 2019 a inclus les effets de mitigation de l'assistance alimentaire,** tandis que l'analyse de la période de soudure 2020 est faite sur la base d'un scénario d'absence d'assistance alimentaire humanitaire, du fait de la programmation encore en cours.

La comparaison des deux périodes post récoltes 2019, analysées en mai 2019 et septembre 2019 ne pourra être effectuée, puisque l'analyse de mai 2019 se basait sur des données qui sont représentatives au niveau de préfecture, tandis que pour celle de septembre 2019, les données sont représentatives au niveau des sous-préfectures. Il est également important de **souligner que l'analyse de la période de post récolte 2019 de mai 2019 a été axée sur des scénarii plutôt positifs** : les hypothèses majeures concernaient les effets de stabilisation suite aux accords de Khartoum. Bien que, sur la plupart du pays, les effets positifs ont conduit à la stabilisation de la situation sécuritaire, la persistance de l'insécurité sur certains axes ainsi que les conflits intercommunautaires, le retard des pluies et l'augmentation très élevée des prix surtout à Bangui ont complètement modifié le scénario sur lequel les projections de mai 2019 étaient faites. Avec ces prémisses, l'estimation de la population en IPC phase 3 (Crise) et 4 (Urgence) pour la période de post récolte faite en mai 2019 se situait à 29% de la population analysée (1,35 millions sur 4,7 millions) tandis que l'estimation pour la même période faite en septembre 2019 se situe à 35% de la population analysée (1,6 millions sur 4,6 millions). La situation est donc plus grave que celle attendue.

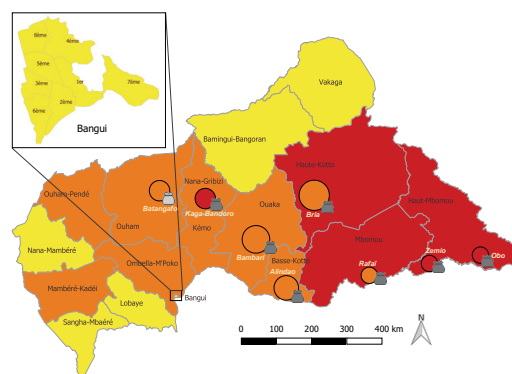
Pour la soudure 2020, en termes de comparaison, toutes les sous-préfectures à haute concentration de déplacés sur sites (Alindao, Bambari, Batangafo, Bria, Kaga-Bandoro, Obo, Rafai, Zémio), sont classifiées en IPC Phase 4 (Urgence) avec de très hautes prévalences de populations en besoin d'une action d'urgence. Pour l'analyse couvrant la soudure 2019, Alindao, Bambari, Batangafo étaient classifiés en IPC Phase 3 (Crises), passant en IPC Phase 4 (Urgence) pour la soudure 2020. Toutefois, cette analyse incluait également les effets d'atténuation de l'assistance alimentaire programmée et financée, tandis que l'analyse de la soudure 2020 n'inclut pas cet élément.

Situation IPC de l'insécurité alimentaire aiguë — cartes des situations analyse anterieure

Actuelle (mai – août 2019)



Projetée (septembre à octobre 2019)



LÉGENDE

Classification IPC des phases d'insécurité alimentaire aiguë (IAA)

1 - Minimale

2 - Stress

3 - Crise

4 - Urgence

5 - Famine

Zones avec preuves/données insuffisantes

Zones non inclus dans l'analyse

Au moins 25% des ménages ont 25-50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire.

Au moins 25% des ménages ont plus de 50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire.

Zone à haute concentration de déplacés

> 50 000

> 20 000

> 5 000



RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

Pour les populations en Phase IPC 3 (Crise) et Phase IPC 4 (Urgence), mettre en place des actions urgentes pour sauver leurs vies, protéger leurs moyens d'existence, réduire leurs déficits alimentaires. Les mesures suivantes devront être prises :

- Assurer une assistance alimentaire et immédiate pour accompagner les populations ayant peu ou pas d'accès à leurs moyens d'existence ainsi que pour toutes celles en Phase 3 (Crise) et Phase IPC 4 (Urgence), notamment dans les zones à haute concentration de déplacés.
- Mettre en place des mesures de prévention de la détérioration des déficits alimentaires attendue en Phases IPC 3 et 4 dans la période de soudure dans toutes les sous-préfectures analysées.
- Mettre en place des mesures de protection dans les zones à haute concentration de déplacés pour faciliter l'accès des ménages aux champs pour les récoltes de la saison 2019-2020 et le semis de la saison 2020, la préparation de la campagne agricole ainsi que la pratique de la pêche, la chasse et la cueillette. Ceci demandera une accalmie de la situation sécuritaire du pays ainsi qu'une négociation avec la population autochtone de la zone dans laquelle habitent les PDI.
- Poursuivre les interventions de soutien à la restauration des moyens d'existence dans les zones de stabilisation progressive, soutenir la production agropastorale et les autres activités génératrices de revenu pour la population hôte, les déplacés ayant accès aux champs, ainsi que pour les retournés. Améliorer la disponibilité des semences de qualité pour soutenir la production, prévenir les maladies des cultures et renforcer les techniques agricoles des populations.
- Poursuivre les interventions de prévention et de traitement de la Malnutrition Aiguë en priorité au profit des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes ou allaitantes dans les sous-préfectures en Phase 3 et 4.
- Faciliter l'accès des populations à des sources d'eau plus proches à travers l'aménagement des sources en eau potable, la réhabilitation et la construction des forages dans les zones où l'accès est très limité et sur les sites de déplacés. En matière d'hygiène et d'assainissement, sensibiliser les ménages à la construction et à l'utilisation des latrines améliorées.
- Améliorer les infrastructures telles que les routes pour faciliter les transactions entre les zones et par conséquent l'accès aux marchés pour les populations.
- Promouvoir la transformation et la conservation des produits (produits maraîchers, produits forestiers non ligneux, produits d'élevage et de pêche) afin de renforcer la disponibilité en période de soudure.

SURVEILLANCE ET MISES A JOUR

Des enquêtes au niveau national telles l'Évaluation Nationale de la Sécurité Alimentaire (ENSA), la Mission d'Évaluation des Récoltes et de la Sécurité Alimentaire (CSFAM) et l'Enquête Nutritionnelle (SMART) sont actuellement en cours et seront mises à disposition du Groupe de Travail Technique (GTT) au début de l'année 2020 afin que les résultats puissent être utilisés pour la prochaine analyse. Il est recommandé que le cluster sécurité alimentaire organise une formation spécifique sur les indicateurs de la sécurité alimentaire avant la prochaine analyse IPC. Le GTT se propose également de désigner cinq personnes qui seront misent à profit, avec le support du cluster sécurité alimentaire, pour appuyer la préparation des données sur ISS de la prochaine analyse ;

Les membres du GTT IPC recommandent une prochaine analyse IPC fin mars - début avril 2020, une fois les résultats des trois enquêtes ENSA, CFSAM et SMART disponibles. Cette période correspond à la fin de la période post-récolte et au début de la période de soudure. Les deux périodes pourront être analysées pour une mise à jour de la situation estimée lors de l'analyse de 2019. Considérant la volatilité de la situation, des actualisations sont toutefois également possibles selon les protocoles IPC.

PROCESSUS ET METHODOLOGIE

L'IPC en République Centrafricaine a eu lieu du 30 septembre au 05 octobre 2019, précédée de deux jours de remise à niveau des analystes. Cette analyse a été conduite sous le patronage du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) et la participation d'une cinquantaine d'experts venant de l'Administration (Ministères en charge de l'Agriculture, du Plan, de l'Elevage, de l'Hydraulique, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche), de l'Enseignement Supérieur (Université de Bangui), des ONGs Nationales (APAD, ANDE, ASF, CODES, SHD, FJREAS, JUPEDEC, AEPA, APEC, GOD, ADV, AVIDESC, PNRM), des ONG Internationales (OXFAM, ACF, ACTED, PLAN, WHH, IEDA RELIEF), du Cluster Sécurité Alimentaire, du Cluster Nutrition, des Agences du Système des Nations Unies (FAO, PAM, et OCHA), de FEWS NET et de REACH-Initiative avec le soutien technique de l'IPC GSU et financier de la Commission Européenne et USAID.

Le nombre de preuves disponibles et leur niveau de fiabilité ont permis de classer toutes les sous-préfectures du pays à l'exception de huit zones. Les sous-préfectures de Ouanda Djallé, Ouadda, Yalinga, Djema, Bambouti et Mingala n'ont pas pu être classifiées à cause de l'inaccessibilité de ces zones lors de la collecte de données et du manque de prérequis suffisants pour l'application des protocoles spéciaux IPC sur la classification des zones inaccessibles ou avec accès limité. Les sous-préfectures de Berberati et Mbrès n'ont pas pu être classifiées à cause du manque de preuves suffisantes pour aboutir au niveau minimal et de l'impossibilité d'utiliser des données de zones proches ou similaires. Avec un échantillonnage total de 8,147 ménages, l'enquête MSNA de 2019 de REACH-Initiative a été considérée représentative au niveau des sous-préfectures avec plus de 90 ménages enquêtés par unité d'analyse. La MSNA a fourni les principaux indicateurs de sécurité alimentaire et des conditions de vie des ménages dans les sous-préfectures. Les données sur les personnes déplacées utilisées dans l'analyse ont été fournies par OCHA. En outre, les données de GIEWS – FEWS NET 2019 ont procuré des informations sur la pluviométrie et la végétation. Par ailleurs, les prix des denrées alimentaires (mVAM, mai 2019) et l'assistance alimentaire fournies par le PAM ont été également valorisées dans l'analyse.

Limites de l'analyse :

Les zones de Bozoum, Satema et Ouango ont été classifiées par extrapolation des zones proches et similaires, tandis que les sous-préfectures de Bangassou et Rafai ont été classifiées en utilisant des données de résultats historiques sur plusieurs séries complétées par des facteurs contributifs récents. Le site et la sous-préfecture de Birao ont été classifiés par extrapolations des données MSNA sur la préfecture et considérant comme unique source d'alimentation l'assistance alimentaire distribuée dans les camps, représentant une couverture presque totale des ménages sur site de l'ordre de 1350 Kcal.

Qu'est-ce que l'IPC et qu'est-ce que l'insécurité alimentaire aiguë ?

L'IPC est un ensemble d'outils et de procédures permettant de classer la gravité et les caractéristiques des crises alimentaires et nutritionnelles aiguës, ainsi que l'insécurité alimentaire chronique et persistante, sur la base de normes internationales et de données secondaires. L'IPC se compose de quatre fonctions se renforçant mutuellement, chacune avec un ensemble de protocoles spécifiques (outils et procédures). Les principaux paramètres de l'IPC comprennent la recherche d'un consensus, la convergence des données probantes, la redevabilité, la transparence et la comparabilité. L'analyse IPC vise à informer les interventions d'urgence ainsi que les politiques et programmes de sécurité alimentaire à moyen et long terme.

Pour l'IPC, l'insécurité alimentaire aiguë est définie comme toute manifestation d'insécurité alimentaire dans une zone spécifique à un moment donné d'une gravité qui menace des vies ou des moyens de subsistance, ou les deux, indépendamment des causes, du contexte ou de la durée. Elle est très sensible au changement et peut se manifester dans une population dans un court laps de temps, à la suite de changements soudains ou de chocs qui ont un impact négatif sur les déterminants de l'insécurité alimentaire.

Pour de plus amples informations contacter :

Dr. Abel Namkoisse

Président du groupe de travail technique IPC
aknamkoisse@yahoo.fr

Téléphone : +23672036182

IPC Global Support Unit
www.ipcinfo.org

Partenaires de l'analyse IPC en RCA : Cette analyse a été conduite sous le patronage du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) et la participation d'une cinquantaine d'experts venant de l'Administration (Ministères de l'Agriculture, du Plan, de l'Elevage, de l'Hydraulique, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche), de l'Université de Bangui, des ONG Nationales (APAD, ANDE, ASF, CODES, SHD, FJREAS, JUPEDEC, AEPA, APEC, GOD, ADV, AVIDESC, PNRM) et Internationales (ACF, ACTED, OXFAM, PLAN, REACH-Initiative, WHH, IEDA RELIEF), du Cluster Sécurité Alimentaire, Nutrition, des Agences du SNU (FAO, PAM, et OCHA), de FEWS NET, avec le soutien technique de l'IPC GSU et financier de la Commission Européenne et USAID.

Classification de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition conduite à l'aide des protocoles IPC, développés et mis en œuvre par le Partenariat mondial de l'IPC - Action contre la faim, CARE, le CILSS, le EC-JRC, la FAO, FEWSNET, le groupe sectoriel (cluster) sécurité alimentaire, le groupe sectoriel (cluster) malnutrition, l'IGAD, Oxfam, PROGRESAN-SICA, la SADC, Save the Children, l'UNICEF et le PAM.



Situation actuelle de l'insécurité alimentaire aiguë

Préfecture	Sous-préfecture	Population Totale	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Phase de la zone	Phase 3 +	
			Population	%	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%		Population	%
Bamingui-Bangoran	Bamingui	9,132	2,739	30	3,652	40	2,283	25	456	5	0	0	3	2,739	30
	Ndélé	50,500	12,625	25	22,725	45	12,625	25	2,525	5	0	0	3	15,150	30
	Total	59,632	15,364	26	26,377	44	14,908	25	2,981	5	0	0		17,889	30
Bangui	Bangui	876,341	438,170	50	306,719	35	131,451	15	0	0	0	0	2	131,451	15
	Total	876,341	438,170	50	306,719	35	131,451	15	0	0	0	0		131,451	15
Basse-Kotto	Alindaï	83,427	12,514	15	20,856	25	37,542	45	12,514	15	0	0	3	50,056	60
	Kembé	43,220	6,483	15	12,966	30	17,288	40	6,483	15	0	0	3	23,771	55
	Mobaye	75,706	11,355	15	30,282	40	22,711	30	11,355	15	0	0	3	34,066	45
	Satema	36,754	3,675	10	11,026	30	16,539	45	5,513	15	0	0	3	22,052	60
	Zangba	39,506	5,925	15	13,827	35	15,802	40	3,950	10	0	0	3	19,752	50
	Total	278,613	39,952	14	88,957	32	109,882	39	39,815	14	0	0		149,697	53
	Total	278,613	39,952	14	88,957	32	109,882	39	39,815	14	0	0		149,697	53
Haut-Mbomou	Obo	47,808	4,780	10	11,952	25	19,123	40	11,952	25	0	0	4	31,075	65
	Zémio	13,377	1,337	10	4,681	35	4,681	35	2,675	20	0	0	4	7,356	55
	Total	61,185	6,117	10	16,633	27	23,804	39	14,627	24	0	0		38,431	63
Haute-Kotto	Bria	88,319	13,247	15	26,495	30	30,911	35	17,663	20	0	0	4	48,574	55
	Total	88,319	13,247	15	26,495	30	30,911	35	17,663	20	0	0		48,574	55
Kémo	Dékoa	46,055	11,513	25	18,422	40	11,513	25	4,605	10	0	0	3	16,118	35
	Mala	18,227	4,556	25	6,379	35	4,556	25	2,734	15	0	0	3	7,290	40
	Ndjoukou	36,573	5,485	15	7,314	20	16,457	45	7,314	20	0	0	4	23,771	65
	Sibut	51,308	15,392	30	17,957	35	10,261	20	7,696	15	0	0	3	17,957	35
	Total	152,163	36,946	24	50,072	33	42,787	28	22,349	15	0	0		65,136	43
Lobaye	Boda	55,225	13,806	25	27,612	50	11,045	20	2,761	5	0	0	3	13,806	25
	Boganangone	33,848	8,462	25	18,616	55	5,077	15	1,692	5	0	0	3	6,769	20
	Boganda	16,215	3,243	20	8,107	50	4,053	25	810	5	0	0	3	4,863	30
	Mbaïki	175,068	43,767	25	105,040	60	17,506	10	8,753	5	0	0	2	26,259	15
	Mongoumba	26,943	4,041	15	16,165	60	5,388	20	1,347	5	0	0	3	6,735	25
	Total	307,299	73,319	24	175,540	57	43,069	14	15,363	5	0	0		58,432	19
Mambéré-Kadéï	Amada-gaza	21,292	6,387	30	5,323	25	7,452	35	2,129	10	0	0	3	9,581	45
	Carnot	115,490	28,872	25	28,872	25	40,421	35	17,323	15	0	0	3	57,744	50
	Dédé-Makouba	25,553	6,388	25	7,665	30	8,943	35	2,555	10	0	0	3	11,498	45
	Gadzi	70,752	17,688	25	24,763	35	21,225	30	7,075	10	0	0	3	28,300	40
	Gamboula	33,623	8,405	25	8,405	25	13,449	40	3,362	10	0	0	3	16,811	50
	Sosso-nakombo	17,205	6,021	35	4,301	25	5,161	30	1,720	10	0	0	3	6,881	40
	Total	283,915	73,761	26	79,329	28	96,651	34	34,164	12	0	0		130,815	46
Mbomou	Bakouma	21,930	2,193	10	10,965	50	6,579	30	2,193	10	0	0	3	8,772	40
	Bangassou	90,928	9,092	10	27,278	30	40,917	45	13,639	15	0	0	3	54,556	60
	Gambo	15,832	2,374	15	3,958	25	7,124	45	2,374	15	0	0	3	9,498	60
	Ouango	62,942	18,882	30	31,471	50	9,441	15	3,147	5	0	0	3	12,588	20
	Rafai	18,049	1,804	10	5,414	30	8,122	45	2,707	15	0	0	3	10,829	60
	Total	720,443	244,782	34	252,154	35	171,439	24	52,062	7	0	0		96,243	45
Nana-Gribizi	Kaga-bandoro	120,197	18,029	15	48,078	40	36,059	30	18,029	15	0	0	3	54,088	45
	Total	583,787	175,135	30	193,638	33	156,631	27	58,378	10	0	0		215,009	37
Nana-Mambéré	Abba	29,195	5,839	20	18,976	65	4,379	15	0	0	0	0	2	4,379	15
	Baboua	52,835	13,208	25	31,701	60	7,925	15	0	0	0	0	2	7,925	15
	Baoro	34,347	25,760	75	6,869	20	1,717	5	0	0	0	0	2	1,717	5
	Bouar	104,949	26,237	25	62,969	60	10,494	10	5,247	5	0	0	2	15,741	15
	Total	221,326	71,044	32	120,515	54	24,515	11	5,247	2	0	0		29,762	13
Ombella M'Poko	Bimbo	282,601	141,300	50	98,910	35	42,390	15	0	0	0	0	2	42,390	15
	Boali	27,735	13,867	50	9,707	35	4,160	15	0	0	0	0	2	4,160	15
	Bogangolo	9,466	3,313	35	4,259	45	1,419	15	473	5	0	0	3	1,892	20
	Bossembélé	37,710	11,313	30	15,084	40	9,427	25	1,885	5	0	0	3	11,312	30
	Damara	36,049	12,617	35	18,024	50	3,604	10	1,802	5	0	0	2	5,406	15
	Yaloké	39,332	11,799	30	17,699	45	7,866	20	1,966	5	0	0	3	9,832	25
Total	432,893	194,209	45	163,683	38	68,866	16	6,126	1	0	0		74,992	17	



Préfecture	Sous-préfecture	Population Totale	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Phase de la zone	Phase 3 +	
			Population	%	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%		Population	%
Ouaka	Bakala	5,985	1,197	20	2,693	45	1,795	30	299	5	0	0	3	2,094	35
	Bambari	170,726	25,608	15	59,754	35	68,290	40	17,072	10	0	0	3	85,362	50
	Grimari	57,984	5,798	10	20,294	35	28,992	50	2,899	5	0	0	3	31,891	55
	Ippy	44,447	6,667	15	13,334	30	15,556	35	8,889	20	0	0	4	24,445	55
	Kouango	89,151	17,830	20	26,745	30	26,745	30	17,830	20	0	0	4	44,575	50
Total	368,293	57,100	16	122,820	33	141,378	38	46,989	13	0	0		188,367	51	
Ouham	Batangafo	78,527	7,852	10	19,631	25	35,337	45	15,705	20	0	0	4	51,042	65
	Bossangoa	148,875	14,887	10	52,106	35	66,994	45	14,888	10	0	0	3	81,882	55
	Bouca	66,747	10,012	15	16,686	25	30,036	45	10,012	15	0	0	3	40,048	60
	Kabo	50,237	5,023	10	15,071	30	20,095	40	10,047	20	0	0	4	30,142	60
	Markounda	22,516	3,377	15	10,132	45	6,754	30	2,251	10	0	0	3	9,005	40
	Nana-bakassa	57,222	11,444	20	20,027	35	20,027	35	5,722	10	0	0	3	25,749	45
	Nangha boguila	27,657	2,765	10	11,062	40	9,679	35	4,148	15	0	0	3	13,827	50
Total	278,613	39,952	14	88,957	32	109,882	39	39,815	14	0	0		251,695	56	
Ouham-Pendé	Bocaranga	82,969	16,593	20	33,187	40	29,039	35	4,148	5	0	0	3	33,187	40
	Bossem-télé	22,205	5,551	25	9,992	45	5,551	25	1,110	5	0	0	3	6,661	30
	Bozoum	53,137	10,627	20	26,568	50	13,284	25	2,656	5	0	0	3	15,940	30
	Koui	26,512	2,651	10	7,953	30	11,930	45	3,976	15	0	0	3	15,906	60
	Ngaoundaye	110,481	22,096	20	49,716	45	22,096	20	16,572	15	0	0	3	38,668	35
	Paoua	196,266	29,439	15	98,133	50	58,879	30	9,813	5	0	0	3	68,692	35
Total	491,570	86,957	17	225,549	46	140,779	29	38,275	8	0	0		179,054	37	
Sangha-Mbaéré	Bambio	15,173	3,793	25	6,069	40	4,551	30	758	5	0	0	3	5,309	35
	Bayanga	12,864	3,216	25	3,859	30	4,502	35	1,286	10	0	0	3	5,788	45
	Nola	98,728	24,682	25	24,682	25	34,554	35	14,809	15	0	0	3	49,363	50
Total	126,765	31,691	25	34,610	27	43,607	34	16,853	13	0	0		60,460	47	
Vakaga	Birao	36,041	5,406	15	14,416	40	12,614	35	3,604	10	0	0	3	16,218	45
	Birao Camp	30,000	0	0	6,000	20	19,500	65	4,500	15	0	0	3	24,000	80
	Total	66,041	5,406	8	20,416	31	32,114	49	8,104	12	0	0		40,218	61
Grand Total	4,596,014	1,251,017	27	1,729,594	38	1,241,886	27	373,418	8	0	0		1,615,304	35	



Situation projetée de l'insécurité alimentaire aiguë

Préfecture	Sous-préfecture	Population Totale	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Phase de la zone	Phase 3 +	
			Population	%	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%		Population	%
Bamingui-Bangoran	Bamingui	9,132	1,826	20	3,652	40	2,739	30	913	10	0	0	3	3,652	40
	Ndélé	50,500	5,050	10	25,250	50	15,150	30	5,050	10	0	0	3	20,200	40
	Total	59,632	6,876	12	28,902	48	17,889	30	5,963	10	0	0		23,852	40
Bangui	Bangui	876,341	306,719	35	350,536	40	175,268	20	43,817	5	0	0	3	219,085	25
	Total	876,341	306,719	35	350,536	40	175,268	20	43,817	5	0	0		219,085	25
Basse-Kotto	Alindaou	83,427	12,514	15	16,685	20	37,542	45	16,685	20	0	0	4	54,227	65
	Kembé	43,220	6,483	15	10,805	25	17,288	40	8,644	20	0	0	4	25,932	60
	Mobaye	75,706	11,355	15	18,926	25	30,282	40	15,141	20	0	0	4	45,423	60
	Satema	36,754	3,675	10	9,188	25	16,539	45	7,350	20	0	0	4	23,889	65
	Zangba	39,506	3,950	10	9,876	25	17,777	45	7,901	20	0	0	4	25,678	65
	Total	278,613	37,977	13	65,480	24	119,428	43	55,721	20	0	0		175,149	63
Haut-Mbomou	Obo	47,808	4,780	10	7,171	15	21,513	45	14,342	30	0	0	4	35,855	75
	Zémio	13,377	1,337	10	2,006	15	4,681	35	5,350	40	0	0	4	10,031	75
	Total	61,185	6,117	10	9,177	15	26,194	43	19,692	32	0	0		45,886	75
Haute-Kotto	Bria	88,319	8,831	10	13,247	15	30,911	35	35,327	40	0	0	4	66,238	75
	Total	88,319	8,831	10	13,247	15	30,911	35	35,327	40	0	0		66,238	75
Kémo	Dékoa	46,055	6,908	15	20,724	45	13,816	30	4,605	10	0	0	3	18,421	40
	Mala	18,227	3,645	20	4,556	25	5,468	30	4,556	25	0	0	4	10,024	55
	Ndjoukou	36,573	3,657	10	9,143	25	16,457	45	7,314	20	0	0	4	23,771	65
	Sibut	51,308	12,827	25	17,957	35	12,827	25	7,696	15	0	0	3	20,523	40
	Total	152,163	27,037	18	52,380	34	48,568	32	24,171	16	0	0		72,739	48
Lobaye	Boda	55,225	11,045	20	24,851	45	13,806	25	5,522	10	0	0	3	19,328	35
	Boganangone	33,848	8,462	25	15,231	45	8,462	25	1,692	5	0	0	3	10,154	30
	Boganda	16,215	3,243	20	7,296	45	4,053	25	1,621	10	0	0	3	5,674	35
	Mbaiki	175,068	26,260	15	96,287	55	35,013	20	17,506	10	0	0	3	52,519	30
	Mongoumba	26,943	4,041	15	13,471	50	6,735	25	2,694	10	0	0	3	9,429	35
	Total	307,299	53,051	17	157,136	51	68,069	22	29,035	9	0	0		97,104	31
Mambéré-Kadéï	Amada-gaza	21,292	4,258	20	6,387	30	6,387	30	4,258	20	0	0	4	10,645	50
	Carnot	115,490	11,549	10	34,647	30	46,196	40	23,098	20	0	0	4	69,294	60
	Dédé-Makouba	25,553	5,110	20	7,665	30	11,498	45	1,277	5	0	0	3	12,775	50
	Gadzi	70,752	10,612	15	24,763	35	24,763	35	10,612	15	0	0	3	35,375	50
	Gamboula	33,623	3,362	10	10,086	30	15,130	45	5,043	15	0	0	3	20,173	60
	Sosso-nakombo	17,205	4,301	25	4,301	25	6,021	35	2,580	15	0	0	3	8,601	50
	Total	283,915	39,192	13	87,849	31	109,995	39	46,868	17	0	0		156,863	56
Mbomou	Bakouma	21,930	2,193	10	7,676	35	8,772	40	3,290	15	0	0	3	12,062	55
	Bangassou	90,928	9,092	10	18,185	20	50,010	55	13,639	15	0	0	3	63,649	70
	Gambo	15,832	1,583	10	3,958	25	7,124	45	3,166	20	0	0	4	10,290	65
	Ouangou	62,942	15,735	25	28,323	45	12,588	20	6,294	10	0	0	3	18,882	30
	Rafai	18,049	1,804	10	4,512	25	8,122	45	3,609	20	0	0	4	11,731	65
	Total	209,681	30,407	15	62,654	30	86,616	41	29,998	14	0	0		116,614	55
Nana-Gribizi	Kaga-bandoro	120,197	18,029	15	30,049	25	42,068	35	30,049	25	0	0	4	72,117	60
	Total	120,197	18,029	15	30,049	25	42,068	35	30,049	25	0	0		72,117	60
Nana-Mambéré	Abba	29,195	4,379	15	17,517	60	5,839	20	1,459	5	0	0	3	7,298	25
	Baboua	52,835	10,567	20	23,775	45	15,850	30	2,641	5	0	0	3	18,491	35
	Baoro	34,347	12,021	35	17,174	50	5,152	15	0	0	0	0	2	5,152	15
	Bouar	104,949	10,494	10	52,474	50	31,484	30	10,494	10	0	0	3	41,978	40
	Total	221,326	37,461	17	110,940	50	58,325	26	14,594	7	0	0		72,919	33
Ombella M'Poko	Bimbo	282,601	98,910	35	113,040	40	56,520	20	14,130	5	0	0	3	70,650	25
	Boali	27,735	5,547	20	13,867	50	5,547	20	2,773	10	0	0	3	8,320	30
	Bogangolo	9,466	2,839	30	4,259	45	1,893	20	473	5	0	0	3	2,366	25
	Bossembélé	37,710	9,427	25	15,084	40	11,313	30	1,885	5	0	0	3	13,198	35
	Damara	36,049	12,617	35	16,222	45	5,407	15	1,802	5	0	0	3	7,209	20
	Yaloké	39,332	3,933	10	19,666	50	11,799	30	3,933	10	0	0	3	15,732	40
	Total	432,893	133,273	31	182,138	42	92,479	21	24,996	6	0	0		117,475	27



Préfecture	Sous-préfecture	Population Totale	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Phase de la zone	Phase 3 +	
			Population	%	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%		Population	%
Ouaka	Bakala	5,985	897	15	2,693	45	1,795	30	598	10	0	0	3	2,393	40
	Bambari	170,726	17,072	10	34,145	20	68,290	40	51,217	30	0	0	4	119,507	70
	Grimari	57,984	8,697	15	23,193	40	20,294	35	5,798	10	0	0	3	26,092	45
	Ippy	44,447	4,444	10	8,889	20	20,001	45	11,111	25	0	0	4	31,112	70
	Kouango	89,151	13,372	15	26,745	30	31,202	35	17,830	20	0	0	4	49,032	55
	Total	368,293	44,482	12	95,665	26	141,582	38	86,554	24	0	0		228,136	62
Ouham	Batangafo	78,527	7,852	10	19,631	25	27,484	35	23,558	30	0	0	4	51,042	65
	Bossangoa	148,875	22,331	15	44,662	30	59,550	40	22,331	15	0	0	3	81,881	55
	Bouca	66,747	6,674	10	16,687	25	30,036	45	13,349	20	0	0	4	43,385	65
	Kabo	50,237	5,023	10	12,559	25	20,094	40	12,559	25	0	0	4	32,653	65
	Markounda	22,516	2,251	10	9,006	40	6,754	30	4,503	20	0	0	4	11,257	50
	Nana-bakassa	57,222	11,444	20	17,166	30	20,027	35	8,583	15	0	0	3	28,610	50
	Nangha boguila	27,657	2,765	10	9,679	35	9,679	35	5,531	20	0	0	4	15,210	55
	Total	451,781	58,340	13	129,390	29	173,624	38	90,414	20	0	0		264,038	58
Ouham-Pendé	Bocaranga	82,969	8,296	10	33,187	40	33,187	40	8,296	10	0	0	3	41,483	50
	Bossem-télé	22,205	2,220	10	11,102	50	6,661	30	2,220	10	0	0	3	8,881	40
	Bozoum	53,137	5,313	10	26,568	50	15,941	30	5,313	10	0	0	3	21,254	40
	Koui	26,512	2,651	10	5,302	20	11,930	45	6,628	25	0	0	4	18,558	70
	Ngaoundaye	110,481	11,048	10	44,192	40	33,144	30	22,096	20	0	0	4	55,240	50
	Paoua	196,266	19,626	10	49,066	25	78,506	40	49,066	25	0	0	4	127,572	65
	Total	491,570	49,154	10	169,417	34	179,369	36	93,619	19	0	0		272,988	55
Sangha-Mbaéré	Bambio	15,173	1,517	10	6,827	45	5,310	35	1,517	10	0	0	3	6,827	45
	Bayanga	12,864	1,286	10	4,502	35	5,145	40	1,929	15	0	0	3	7,074	55
	Nola	98,728	14,809	15	24,682	25	39,491	40	19,745	20	0	0	4	59,236	60
	Total	126,765	17,612	14	36,011	28	49,946	39	23,191	18	0	0		73,137	57
Vakaga	Birao	36,041	3,604	10	9,010	25	16,218	45	7,208	20	0	0	4	23,426	65
	Birao Camp	30,000	1,500	5	3,000	10	13,500	45	12,000	40	0	0	4	25,500	85
	Total	66,041	5,104	8	12,010	18	29,718	45	19,208	29	0	0		48,926	74
Grand Total	4,596,014	879,662	18	1,592,981	35	1,450,049	32	673,217	15	0	0		2,123,266	47	